***Conférence de Presse***

**5ème anniversaire de l’Accord de Paris sur le climat**

Intervention de

**L’Honourable Kavydass Ramano**

Ministre de l’Environnement, de la gestion des déchets solides et du changement climatique

***Siège de l’Ambassade de France, Port-Louis***

***Vendredi 18 Décembre 2020***

Son Excellence Madame Florence Caussé-Tissier, Ambassadrice de France à Maurice

Monsieur André Pouillès-Duplaix, Directeur de l'Agence Française de Développement pour Maurice et pour les Seychelles

Représentants de mouvements et ONG

Membres de la presse

Mesdames et messieurs

Bonjours a tous.

C’est avec un immense plaisir que je suis parmi vous ce matin pour participer à ce point de presse qui a pour objectif de célébrer le 5eme anniversaire de l’accord de Paris.

Je voudrais commencer par souhaiter la bienvenu a son excellence madame Florence Caussé-Tissier, qui a récemment prit ses fonctions comme ambassadrice de France à Maurice. J’ai cru comprendre que vous connaissez très bien notre Ile, pour avoir été attachée à l’ambassade il y a 17 ans de cela. Donc, c’est plutôt un retour au bercail. Nous vous souhaitons un agréable et fructueux séjour parmi nous, durant votre mission.

Je voudrais également saluer Monsieur André Pouillès-Duplaix, le directeur de l'Agence Française de Développement. Nous savons tous à quel point vous êtes motivé et déterminé à faire avancer la cause environnementale, et surtout la question du changement climatique.

Les relations entre Maurice et la France est surtout fraternelle et historique. Nous partageons les mêmes valeurs et sommes solidaires face aux grands défis globaux de notre temps. D’ailleurs la France a toujours été un allié et un partenaire privilégié que ce soit dans les secteurs économiques, sociaux et environnementaux. Je suis sure que ces liens seront consolidés au cours des mois et des années à venir.

Mesdames et messieurs,

Je dirais que nous sommes ici, avant tout, pour faire un devoir de mémoire. Car la COP21, qui a eu lieu à Paris en 2015, a été un tournant majeur dans l’effort global pour lutter contre le changement climatique. Pour la première fois la communauté internationale avait pu trouver un consensus, après deux décennies d’âpre négociation climat.

Je dois dire que ce succès n’a pas été un hasard. Mais bien au contraire, cette réalisation a pu être obtenue grâce au travail ardu de la diplomatie française, qui avait mobilisée toutes les ressources nécessaires pour convaincre tous les parties concernées et crée une adhésion autour des objectifs de l’accord de Paris.

Je souhaite ainsi remercier la France et sa diplomatie pour avoir marqué l’histoire d’une pierre blanche. Cela illustre parfaitement l’engagement appuyé de la France dans toutes les grandes problématiques globales, surtout au côté des pays les plus vulnérables notamment les pays en voie de développement et les Petits états insulaires comme Maurice.

L’accord de Paris avait permis de remettre le processus des négociations climat sur les rails. Depuis 2015, les pays membres de la Convention-cadre des Nation Unies sur le Changement Climatique se sont attelés à travailler sur la finalisation des règles pour la mise en œuvre de l’accord de Paris. Cette année aurait dû être le point de départ de la phase de l’implémentation de l’accord de Paris. Pour des raisons que vous connaissez tous, cette étape a dû être repoussé à l’année prochaine. Mais, quoi qu’il en soi, nous sommes tous optimismes que les objectifs de l’accord de Paris sera attient selon le calendrier qui a été fixé.

En tant que pays membre de la Convention nos sommes totalement engagés à soutenir le processus des négociations climat, notamment la prochaines étape qui se tiendra à Glasgow en Grande Bretagne l’année prochaine.

Aussi, en tant que pays en voie de développement, nous serons particulièrement attentifs à la question de financement climat qui sera crucial pour que les pays en voie de développement puissent réalisés leurs engagements. Les décisions concernant l’article 8 qui couvre les questions de pertes et dommages comme préconisé sous le *mécanisme international de Varsovie* sera également un élément important pour nous.

Mesdames et messieurs,

Comme vous le savez déjà, un des enjeux majeurs de l’implémentation de l’accord de Paris sera le niveau d’engagement des pays membres de la Convention pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, à travers leurs *Contributions déterminées au niveau nationale* aussi connu comme *CDN*. Nous espérons que les pays développés honoreront leurs promesses d’accentuer la transition vers un modèle d’économique sombre en émission de carbone et aussi de soutenir les pays en voie de développement pour entreprendre la transition vers un modèle de développement durable.

D’ailleurs Maurice a été parmi les premiers pays à ratifier l’accord de Paris dès avril 2016 et à l’époque nous avions pris l’engagement de réduire nos émissions de 30 pourcent d’ici l’an 2030. Ce chiffre est train d’être revue selon les obligations qui implique que les engagements doivent être revus à la hausse chaque 5 ans.

Je souhaite ici souligner le support inestimable du gouvernement français, à travers *l’Agence Française de Développement*, qui nous a apporté une assistance technique et financière afin de préparer notre *CDN* en 2015 et aussi pour le processus de révision qui est en cours.

De plus, la collaboration avec l’AFD s’est accentuée durant ces dernières années notamment dans le domaine du changement climatique. Sous le programme *Adapt’Action*, en sus de l’actualisation de notre CDN, nous avons pu élaborer une stratégie nationale de réduction des vulnérabilités et des risques de catastrophes, l’analyse de six sites prioritaires pour lutter contre les inondations, le renforcement des capacités de l’Autorité de drainage, c’est-à-dire la *Land Drainage Authority* et pour la conception du schéma directeur de drainage, c’est-à-dire le *Land Drainage Master Plans*.

*L’Agence Française de Développement* a mobilisé également la *Facilité 2050* pour accompagner le gouvernement dans la conduite de travaux sur des trajectoires de décarbonations et d’adaptation à long-terme de Maurice.

Mesdames et Messieurs,

Nous avons tous vécu une année 2020 très inhabituelle et difficile. En quelques sortes, la COVID-19 n’est ni plus ni moins que la résultante de notre rapport exécrable avec la nature. Les conséquences que nous connaissons nous obligent à changer notre modèle de société et notre rapport à la nature.

Nous parlons aujourd’hui de nouvelle normalité. Le monde d’après COVID-19 ne sera plus le même. Je crois que nous devons trouver des opportunités dans cette crise globale. La transition écologique doit être au cœur de cette nouvelle normalité. Nous devons reconstruire mieux, avec la nature comme allié et pourvoyeur de solution. C’est dans ce contexte que nous voulons adopter une approche de *‘Nature-based solution’*.

Dans le même temps, mon ministère s’est engagé dans un exercice de consultation de grande ampleur appelé les Assises de l’Environnement en décembre 2019. Elle avait réuni plus de 400 personnes et 200 institutions. Grace a une approche inclusive et participative, nous avons pu rassemble représentants du secteur privé, de la société civile, des institutions publiques et des partenaires internationaux pour dresser les premières lignes d’un plan directeur pour les 10 prochaines années appuyée par un plan d’action tous les 5 ans. Car en effet, la réponse que nous devons apporter à la situation doit se faire dans la durée et non pas à court terme.

Nous voulons que ce Plan Directeur soit un projet de société visionnaire qui porte les préoccupations environnementales de tous les mauriciens. Nous allons garder un dialogue continu et structurée avec l’ensemble des partenaires engagés durant les prochaines années.

Mesdames et messieurs,

Je souhaite profiter de cette opportunité pour citer quelques réalisations majeures depuis 2015. En matière d’adaptation nous avons mis en place un système d’alerte précoce pour le suivi des raz-de-marée. Cette initiative a d’ailleurs été citée comme ‘best practice’ par la Convention sur le changement climatique durant le ‘Talanoa Dialogue’. Nous avons aussi investi massivement dans la réhabilitation de nos côtes qui sont impactées par l’érosion côtière. Nous continuons chaque année à mobiliser des budgets considérable à travers la ‘National Environment Fund’ pour construire des drains et gérer le plus efficacement possible les inondations.

En matière d’atténuation du changement climatique, toute une série de mesures ont été prises pour promouvoir l’énergie renouvelable notamment, avec la mise en œuvre du *Mauritius Renewable Energy Agency*. Nous avons développé une feuille de route pour l’énergie renouvelable avec l’objectif d’atteindre 40 pourcent d’énergie renouvelable d’ici 2030.

Comme vous le savez, la mesure phare de cette année en matière de changement climatique reste sans aucun doute le vote au parlement du *Climate Change Bill*. Ce projet de loi qui été longuement attendu, a pour objectif de permettre une meilleur gestion des impacts du changement climatique et de permettre la transition vers une économie sobre en émission de carbone, grâce a une coordination efficace au niveau de tous les secteurs socio-économique. L’AFD a d’ailleurs signifiée son intention d’aider Maurice dans la mise en œuvre de ce cadre légale.

Mesdames et messieurs,

Je voudrais prendre un moment pour remercier le gouvernement français pour leur soutien précieux durant naufrage du navire Wakashio. Cet évènement a été certes traumatisant pour le peuple mauricien mais grâce à l’aide des pays amis nous avons pu faire face à la situation. La France a été parmi les premiers à répondre à notre appel pour apporter leurs soutiens à travers le déploiement d’équipements et des équipes d’experts. Le président Emmanuel Macron s’était personnellement engagé à soutenir Maurice durant cette épreuve, surtout par rapport à l’impact de cet accident sur la biodiversité. D’ailleurs le ministre français des îles extérieures son excellence Sébastien Lecornu avait fait le déplacement personnellement pour s’enquérir de la situation. Je souhaite ici remercier solennellement la France pour son aide, pour sa promptitude et son amitié. Cela démontre encore une fois les liens fraternels and historiques qui unissent La France et l’Ile Maurice.

Mesdames et messieurs,

En guise de conclusion, je voudrais remercie la nouvelle ambassadrice de France à Maurice et son équipe, ainsi que le Directeur de l’AFD pour leurs amitiés. Je souhaite que la France et Maurice continuent d’unir leurs forces avec l’espoir de laisser aux générations futures un monde plus sûr et préservé.

Je terminerai en citant ce proverbe africain, je cite. «Si tu veux aller vite, marche seul, mais si tu veux aller loin, marchons ensemble », fin de citation. Je vous remercie tous de votre aimable attention.